

**Communiqué**

Privatisation d'ADP :

Le dogme libéral est "En marche" !

Le Chef de l'Etat vient de donner son feu vert au Ministre de l'économie, Bruno Le Maire, afin de lancer le chantier de la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP). Cette décision intervient dans le cadre du projet de loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) dont l'un des volets permet à l'Etat de céder des participations publiques. ADP n'est pas la seule entreprise concernée par cette situation puisque la Française des Jeux et Engie sont également visées.

L'ombre de cette décision libérale planait depuis plusieurs mois déjà sur Aéroports de Paris et ses 6 500 salariés. Le syndicat FO ADP et la FEETS-FO n'ont eu de cesse de rappeler les périls sociaux et conséquences désastreuses inhérentes à ce type d'orientation gouvernementale.

En 2005 ADP est devenue une société anonyme et a réalisé son introduction en bourse l'année suivante. L'Etat étant actionnaire majoritaire, depuis plus de 10 ans, les gains financiers reversés dans ses caisses sont estimés à près d'1,3 milliards d'euros. Rien que pour l'année 2017, 571 millions d'euros de bénéfices ont été dégagés. Quel est donc l'intérêt de vendre une entreprise stratégique dont la santé financière n'est plus à démontrer ?

De plus, nous ne le savons que trop, une privatisation sera nécessairement accompagnée d'une "variable d'ajustement salariale" par le futur acquéreur. Va-t-on faire face à un plan social majeur pour les 6 500 salariés du groupe ? Quel avenir pour le statut des employés ? Les filialisations et autres externalisations vont-elles prospérer ?

Toutes ces questions resteront sans réponses puisque les pouvoirs publics préfèrent la politique de l'autruche et la soumission à la finance plutôt que la prise en compte des besoins sociaux.

A la vue de cette situation d'urgence et du dédain affiché par le gouvernement, la FEETS-FO apporte son soutien au syndicat FO ADP qui appelle tous les salariés à la grève pour la journée du 18 Juin. La FEETS-FO exige du gouvernement un arrêt immédiat de cette démarche destructrice pour les salariés d'ADP, le service public et le transport aérien !

Et pendant ce temps-là, on réunit les Assises du transport aérien !!!

Paris, le 13 Juin 2018

Pour tout contact:

Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 81